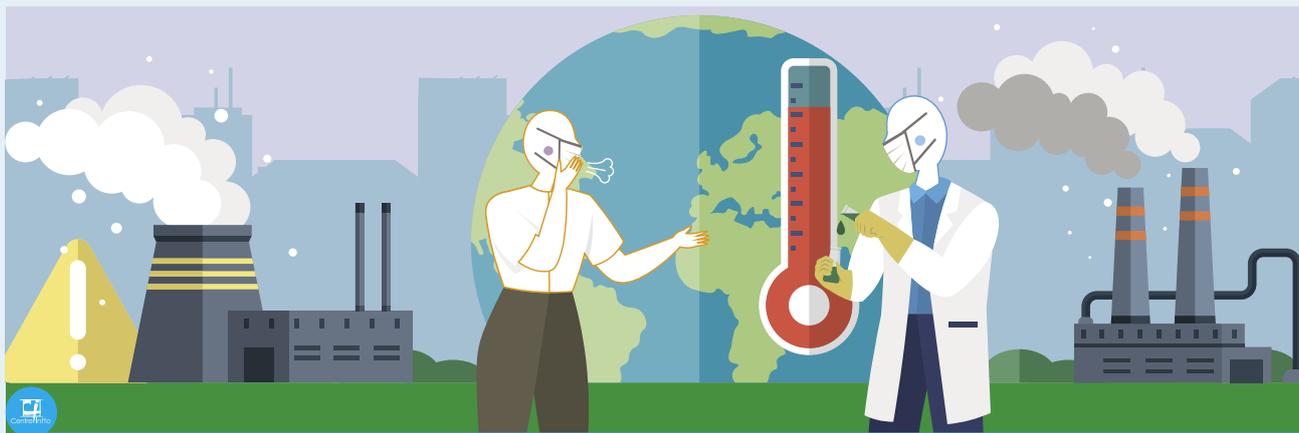


Rapport du Cese

EXPERTISE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : FORMER LES PERSONNELS DE SANTÉ

Mireille Broussous, journaliste



“Le dérèglement climatique fait émerger des risques psychosociaux.”

Mettre en place une politique de prévention nécessite de former les professionnels de santé. C'est ce que préconise le rapporteur du Cese (Conseil économique, social et environnemental) Jean-François Naton dans son avis “Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?”

1 CLIMAT ET RISQUES PROFESSIONNELS

La canicule de l'été 2022, qui a conduit à la multiplication et l'intensification des feux de forêt, a suscité une prise de conscience des “répercussions du dérèglement climatique sur les activités humaines et la santé au travail”. Dès 2018, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) mettait en évidence “trois modifications climatiques et environnementales à l'origine des augmentations de risques professionnels : la hausse des températures, l'évolution de l'environnement biologique et

chimique et la modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques”, rappelle le rapporteur du Cese Jean-François Naton.

2 DES PROFESSIONNELS PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS

“L'ensemble du monde du travail est concerné, à des degrés divers”, précise l'avis “Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?” Certains secteurs sont particulièrement “à risque”. Le Cese en relève quatre : la construction, l'agriculture, les transports et, indirectement, les établissements médico-sociaux. En effet, les salariés qui travaillent en plein air sont particulièrement exposés aux températures élevées. Mais les risques psychosociaux liés au changement climatique affectent potentiellement tous les salariés : ils sont liés, entre autres, à l'inconfort thermique, au déficit de récupération engendré par des températures nocturnes élevées et un manque de sommeil, et finalement à l'éco-anxiété.

3 MIEUX FORMER LES PERSONNELS DE SANTÉ

Le Cese formule de nombreuses préconisations pour faire face à ces évolutions parmi lesquelles une meilleure formation des personnels de santé. “Un effort considérable est à mener pour former les acteurs de santé”, souligne l'avis. Il est important de renforcer dans le cadre d'“une approche systémique et interdisciplinaire” la compréhension du lien entre santé et environnement. “Il s'agit de former sur la santé-environnement les personnels des services de prévention en santé au travail inter-entreprises dès les premières années de l'enseignement supérieur et au cours de leur formation continue”, explique l'assemblée. Ils doivent être mieux informés à l'exposition aux risques professionnels grâce aux datas de santé et mieux formés sur “les circonstances climatiques, des accidents et de la morbidité constatées en cas de malaise au travail” afin de renforcer leur capacité de prévention.